

Communiqué de presse

Hambourg, le 21 novembre 2022

La Facilité Investissements pour l'emploi a lancé un appel à propositions de projets en Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Ghana, Rwanda, Sénégal et Tunisie

Entreprises et autres structures intéressées peuvent solliciter des subventions d'un montant maximal de 10 millions d'euros par projet.

La Facilité **Investissements pour l'emploi** invite les entreprises et les entités publiques à soumettre des propositions de projets qui contribuent durablement à la création d'emplois dans le secteur privé. Les subventions vont de **1 million à 10 millions d'euros** par projet. La sélection des projets repose sur un processus de candidature compétitif et donne la priorité aux propositions de haute qualité, mûres et prêtes à être exécutées. La Facilité ne financera que les projets qui ont des chances réalistes d'être mis en œuvre, qui sont financièrement viables et qui créent un nombre significatif d'emplois.



Le 21 novembre 2022, la Facilité **Investissements pour l'emploi** a lancé un appel à propositions de projets régional qui couvre la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Rwanda, le Sénégal et la Tunisie. Cet appel à propositions ne se limite pas à des thématiques particulières, ni à des secteurs d'activités spécifiques.

Quatre types de projets d'investissement peuvent être proposés :

1. Projets à but non lucratif ayant un impact sur la création d'emplois (ne générant pas de revenus) : La Facilité couvre jusqu'à 90 % des coûts d'investissement.
2. Projets à but non lucratif ayant un impact sur la création d'emplois (générant des revenus) : La Facilité couvre jusqu'à 75 % des coûts d'investissement.
3. Projets à but lucratif ayant un impact plus large sur la création d'emplois : La Facilité couvre jusqu'à 35 % des coûts d'investissement.
4. Projets à but lucratif ayant un impact sur la création d'emplois : La Facilité couvre jusqu'à 25 % des coûts d'investissement.